



Henri Bresc (dir.)

Réseaux politiques et économiques

Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Le réseau des foires de Champagne (XII^e-XIV^e siècles). Émergence, structuration et connexions

Jean-Marie Yante

DOI : 10.4000/books.cths.2180

Éditeur : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Lieu d'édition : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Année d'édition : 2016

Date de mise en ligne : 13 novembre 2018

Collection : Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques

ISBN électronique : 9782735508761



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

YANTE, Jean-Marie. *Le réseau des foires de Champagne (XII^e-XIV^e siècles). Émergence, structuration et connexions* In : *Réseaux politiques et économiques* [en ligne]. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2016 (généré le 03 mars 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cths/2180>>. ISBN : 9782735508761. DOI : 10.4000/books.cths.2180.

Le réseau des foires de Champagne (XII^e - XIV^e siècles) Émergence, structuration et connexions

Jean-Marie YANTE,
Professeur à l'Université catholique de Louvain

Extrait de : Henri BRESCH (dir.), *Réseaux politiques et économiques*, Paris,
Édition électronique du CTHS (Actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques), 2016.

Cet article a été validé par le comité de lecture des Éditions du CTHS dans le cadre de la publication
des actes du 140^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques tenu à Reims en 2015.

L'émergence du cycle des foires de Champagne¹, réseau d'échanges structuré par l'autorité comtale au XII^e siècle, ne peut être abordée sans l'évocation conjointe d'autres cycles de réunions marchandes en Europe occidentale, sans non plus celle des réseaux internes au milieu du négoce, des réseaux du crédit et, *last but not least*, du réseau routier, élément capital pour le rayonnement d'assises majeures du commerce international jusqu'au début voire au milieu du XIV^e siècle. Largement tributaire de l'état actuel de la recherche, la présente contribution se veut avant tout un provisoire et partiel état de la question.

La constitution du cycle des foires champenoises

Aux dires de Fernand Braudel, des foires d'Occident plongent « dans le passé d'interminables racines »². Des historiens en repoussent les origines au-delà de Rome, jusqu'aux grands pèlerinages celtiques. Avec la réanimation des échanges du XI^e au XIII^e siècle, voire déjà plus tôt, le réseau gagne en densité, mais il convient de distinguer les foires à réputation internationale et d'autres, assurément majoritaires, au recrutement régional ou local.

L'organisation des foires médiévales d'un même espace économique en un cycle rigoureusement structuré peut être la résultante d'une nécessité logique plus ou moins précocement ressentie ou d'initiatives de princes éclairés. Au milieu du XIX^e siècle, le cas champenois a retenu l'attention de Félix Bourquelot dans un ouvrage qui demeure incontournable³. Plus récemment, Michel Bur a consacré plusieurs études à l'origine des rendez-vous régionaux⁴. Il a notamment dégagé l'existence de deux générations de foires ou plus exactement de deux générations de villes accueillant les foires de Champagne : d'abord les vieilles cités épiscopales (à l'exception de Reims) puis, à partir de la seconde moitié du XI^e siècle, des réunions près de châteaux comtaux (Provins, Bar-sur-Aube) ou d'abbayes comtales (Lagny, Rebais, Épernay). Souvent, leur durée n'est pas connue. Vers

1. Article capital : R.-H. Bautier, « Les foires de Champagne. Recherches sur une évolution historique », p. 97-147. Voir aussi F. Irsigler et W. Reichert, « Les foires de Champagne », p. 89-105.

2. F. Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle*, t. II : *Les jeux de l'échange*, p. 63.

3. F. Bourquelot, *Études sur les foires de Champagne, sur la nature, l'étendue et les règles du commerce qui s'y faisait aux XII^e, XIII^e et XIV^e siècles*.

4. Sur les foires créées par le pouvoir comtal : M. Bur, « Remarques sur les plus anciens documents concernant les foires de Champagne », p. 45-62 ; M. Bur, *La formation du comté de Champagne (v.950 - v.1150)*, p. 292-305 ; M. Bur, « Note sur quelques petites foires de Champagne », p. 255-267. À propos des foires non comtales : M. Bur, « Les 'autres' foires de Champagne », p. 349-365. Les trois articles sont reproduits dans M. Bur, *La Champagne médiévale. Recueil d'articles*, p. 463-514.

1150, la foire provinoise de Saint-Ayoul et celle de Bar-sur-Aube s'étalent sur quinze jours ; celle de Lagny, sur plus de dix.

Les dynastes champenois, singulièrement Thibaud II, jouent un rôle essentiel dans la constitution d'un cycle. On doit à ce prince la création de la foire de mai à Provins, la fixation du cadre chronologique, topographique et fiscal des autres rendez-vous, dès lors la concentration autoritaire du commerce international dans quelques centres, soigneusement sélectionnés, de la Champagne méridionale. Les anciennes foires de Rebais et d'Épernay sont victimes de cette politique. La seconde est déplacée à Troyes entre 1130 et 1136.

Au milieu du XII^e siècle, le cycle des foires comtales est composé de dix réunions, s'échelonnant de janvier à décembre, à Bar-sur-Aube, Lagny, Provins, Sézanne et Troyes. Quatre de ces foires au moins durent quinze jours, mais ce laps de temps s'avère insuffisant, puisque déjà en d'autres endroits les échanges commencent à durer plus de deux semaines. De ce fait, une nouvelle sélection des villes de foire s'impose ainsi qu'un réajustement du calendrier. C'est chose faite aux alentours de 1190. Les foires de Sézanne disparaissent ainsi qu'une foire de Provins et une autre à Troyes⁵.

Cycle des foires au milieu du XII^e siècle

date	localité	dénomination
1 ^{er} -15 janvier (?)	Lagny	foire des Innocents
22 janvier - 5 février	Troyes	foire du Clos
3 ^e et 4 ^e semaines de Carême	Bar-sur-Aube	
semaine de la Passion	Sézanne	
mai	Provins	foire de mai
24 juin	Troyes	foire de la Saint-Jean d'été
1 ^{ère} quinzaine de septembre	Provins	foire de la Saint-Ayoul
1 ^{er} octobre	Troyes	foire de la Saint-Remi
11 novembre	Provins	foire de la Saint-Martin d'hiver
décembre	Sézanne	foire de la Saint-Nicolas

La sécurité des transactions est une condition *sine qua non* pour la viabilité et l'essor de ces rendez-vous. Deux initiatives comtales contribuent à leur rayonnement. Le « conduit des foires » garantit la protection des marchands et de leurs cargaisons tant à l'aller qu'au retour et, le cas échéant, une indemnisation pour les dommages subis. Quant à la « garde des foires », elle devient peu à peu une instance à prétention universelle enregistrant les contrats et veillant à leur exécution, notamment par la poursuite des débiteurs défaillants ou « fuitifs »⁶.

Autres cycles de foires en Europe occidentale

Un rapprochement s'impose avec d'autres cycles de foires attestés en Europe occidentale au Moyen Âge. Pour l'heure, des chronologies restent çà et là à préciser, et il convient encore de scruter le sens, la nature et l'ampleur des influences.

En Flandre, cinq grandes foires se tiennent tour à tour dans les villes de Bruges, Lille, Messines, Torhout et Ypres. On ne connaît guère le processus ou le mécanisme de la formation de ce cycle avant la fondation de la foire de Bruges en 1200. À l'origine, chaque réunion a une durée d'un jour ou deux, est donc très limitée dans le temps. De plus, ces foires sont placées à intervalle irrégulier et plutôt concentrées sur deux saisons, le printemps et l'automne. À partir du milieu et surtout dans le dernier tiers du XII^e siècle, quatre foires (Lille, Messines, Torhout et Ypres) semblent dominer les autres et former un

5. M. Bur, *La formation du comté de Champagne (v.950 – v.1150)*, p. 293 et 298-301.

6. J.-M. Yante, « Le contentieux économique et financier aux foires de Champagne (XIII^e-XIV^e siècles) », p. 15-27.

cycle, mais il faut attendre 1200 pour apercevoir une organisation nouvelle. Cette année-là, Baudouin IX crée une nouvelle foire à Bruges qui aura la même durée que les autres rendez-vous du comté, et il stipule qu'elle devra suivre les usages en vigueur à Torhout. Selon toute vraisemblance, le pouvoir comtal assume un rôle important dans la constitution progressive du cycle. Spécialement durant les années 1160-1180, les souverains de la dynastie d'Alsace contribuent à l'animation des activités marchandes et à l'aménagement du territoire dans la région maritime⁷. En un mot, une « politique économique » s'inscrit à leur actif⁸.

Le cas anglais, analysé par Ellen Wedemeyer Moore, s'avère quelque peu différent. Il ne s'agit pas d'un cycle au sens champenois ou flamand du terme, mais de la concentration à l'est du pays de rencontres proches de centres de production drapière et aussi de voies d'eau et de routes. Une véritable « politique économique » d'initiative princière n'y est pas réellement patente⁹.

On doit à Franz Irsigler d'avoir attiré l'attention sur deux cycles de foires en pays rhénan : dans la vallée du Rhin inférieur (Aix-la-Chapelle, Cologne, Duisburg et Utrecht) et dans celle du Rhin moyen (Oppenheim, Spire et Worms). Il a également dégagé l'émergence en cours aux XII^e-XIII^e siècles d'autres cycles plus à l'est, notamment dans la région Wetterau-Main (Francfort, Friedberg, Gelnhausen et Würzburg) et aux environs plus ou moins immédiats du lac de Constance, et il en a esquissé le calendrier¹⁰.

En Normandie aussi les foires finissent par se constituer en véritables cycles¹¹ et, en Languedoc, un peu avant le milieu du XIV^e siècle, la précellence des réunions de Pézenas et de Montagnac s'affirme sans conteste. La succession de six foires y couvre une bonne partie de l'année¹². Sans prétendre à quelque exhaustivité, on mentionnera encore le cycle de sept rendez-vous instauré en 1233 par Frédéric II dans les terres continentales de son royaume de Sicile¹³.

Les réseaux internes au monde marchand

Les marchands eux aussi s'organisent. À l'origine, ils n'ont pas, semble-t-il, de représentation particulière et permanente aux foires de Champagne. Dès avant le milieu du XIII^e siècle toutefois, les Italiens instaurent un consulat pour chacune de leurs colonies commerçantes. Le plus ancien connu est celui des Siennois en 1246. Les consuls ne sont pas les représentants de corporations de métiers, mais des consuls au sens plein du terme. Ils s'avèrent l'émanation de l'autorité supérieure de leur cité, tant à l'égard de leurs concitoyens que des princes ou des justices étrangères, tiennent les assemblées de leurs compatriotes présents aux foires, arbitrent leurs différends et représentent leurs intérêts en justice auprès du comte de Champagne ou du roi de France, en Parlement ou en cour de justice. Dans la seconde moitié du XIII^e siècle, une quinzaine de consulats ont été repérés pour des villes italiennes. Les Catalans disposent d'une semblable structure¹⁴.

Par ailleurs, après le milieu du XIII^e siècle, les « Italiens » et les « Provençaux » se constituent en *societas et universitas*. Un capitaine est élu à leur tête. Le premier cas attesté est la désignation en 1278 de celui des Italiens par les consuls de douze cités toscanes et lombardes, habilité à traiter avec le roi de France pour une installation marchande à

7. M. Yamada, « Le mouvement des foires en Flandre avant 1200 », p. 773-789.

8. H. Van Werveke, *De economische politiek van Filips van de Elzas (1157-68 tot 1191)*; A. Verhulst, « Initiative comtale et développement économique en Flandre au XII^e siècle : le rôle de Thierry et de Philippe d'Alsace (1128-1191) », p. 227-240.

9. E. Wedemeyer Moore, *The fairs of Medieval England. An introductory study*, p. 10-12.

10. F. Irsigler, « Jahrmärkte und Messesysteme im westlichen Reichsgebiet bis ca. 1250 », notamment p. 13-14.

11. L. Musset, « Foires et marchés en Normandie à l'époque ducale », p. 12-13.

12. J. Combes, « Les foires en Languedoc au Moyen Âge », p. 240.

13. E. Maschke, « Die Wirtschaftspolitik Kaiser Friedrichs II. im Königreich Sizilien », p. 24.

14. R.-H. Bautier, « Les foires de Champagne. Recherches sur une évolution historique », p. 126-127.

Nîmes, à représenter l'ensemble des marchands d'Outremont auprès de celui-ci, des princes ou des justices, et à exercer une juridiction sur ses concitoyens opérant dans le royaume. Le capitaine des Provençaux et Languedociens, quant à lui, est choisi par le Conseil de la ville de Montpellier¹⁵.

Les marchands septentrionaux (Nord de la France et Pays-Bas) ne disposent pas de semblables structures, mais il convient d'évoquer à leur propos la Hanse des XVII villes (Fig. 1). Henri Laurent¹⁶ a été le premier à étudier systématiquement cette organisation, longtemps confondue avec la Hanse flamande de Londres¹⁷. Selon lui, il s'agit d'une fédération de villes drapières unies par les intérêts communs du commerce d'exportation des produits du Nord français vers les foires de Champagne et, en même temps, d'une véritable entente patronale entre les gildes. Les travaux ultérieurs de Louis Carolus-Barré et de Fernand Vercauteren ont enrichi et, à certains égards, corrigé la connaissance de cette institution.

En 1965, dans une brève mais dense communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de Paris, Louis Carolus-Barré a repris le dossier de la création, de l'appellation, de la composition primitive et de l'aire de rayonnement de la Hanse des XVII villes. Pour lui, cette association de villes drapières, presque toutes situées dans l'ancienne province ecclésiastique de Reims, est antérieure à 1213 et pourrait remonter au dernier tiers du XII^e siècle. Originellement, elle réunit exactement dix-sept villes – ce qui met fin à de nombreuses hypothèses – et est dirigée par un conseil composé d'Ypres (peut-être avec prééminence), d'Arras, Cambrai, Douai et Saint-Quentin. Se démarquant d'Henri Laurent qui limitait l'action de la Hanse aux foires de Champagne, Louis Carolus-Barré affirme son activité, dès le dernier quart du XII^e siècle, dans les diverses foires du royaume, dont celle du Lendit aux portes de Paris, et jusqu'aux ports méditerranéens¹⁸.

Fernand Vercauteren, quant à lui, a établi en 1950 que cette Hanse ne disparaît pas avec le déclin des foires de Champagne, mais change au XIV^e siècle de nature et d'objet. De commerciaux, les rapports entre les villes membres deviennent corporatifs pour tous les métiers ressortissant au secteur textile¹⁹.

Par ailleurs, nombre de villes marchandes possèdent des hôtels particuliers dans une ou plusieurs villes de foires. Ces bâtiments peuvent disposer d'une galerie couverte pour la vente et offrent des locaux de stockage, des dortoirs pour les marchands et des écuries pour leurs montures. Il s'agit de véritables institutions au sens sociologique du terme, témoignant de la régularité et de l'intensité des relations avec les foires²⁰.

À la fin du XII^e siècle, on bâtit en pierre un grand nombre de ces immeubles afin de résister aux incendies alors fréquents dans les villes. L'affluence d'étrangers accroît la valeur de la propriété immobilière dans les quartiers accueillant les foires. Le comte de Champagne, des nobles et des établissements religieux deviennent propriétaires de halles²¹. Certaines communautés marchandes investissent pareillement dans l'une ou l'autre ville.

15. *Ibid.*, p. 130-133.

16. H. Laurent, « Un comptoir de vente international au Moyen Âge. Nouvelles recherches sur la Hanse des XVII Villes », p. 81-94 ; H. Laurent, *Un grand commerce d'exportation au Moyen Âge. La draperie des Pays-Bas en France et dans les pays méditerranéens (XIII^e-XV^e siècle)*, p. 86-95 et 235-241 ; H. Laurent, « La Hanse des XVII villes, hanse flamande de France », p. 409-412. Remarques critiques : R.-H. Bautier, « Les foires de Champagne. Recherches sur une évolution historique », p. 128-130.

17. Confusion levée par H. Pirenne, « La hanse flamande de Londres », p. 105-108.

18. L. Carolus-Barré, « Les XVII villes. Une hanse vouée au grand commerce », p. 20-30. Faute d'indications précises, exception faite pour la foire du Lendit, des réserves ont été formulées à propos de l'expansion géographique des activités de la hanse : P. Desportes, *Reims et les Rémois aux XIII^e et XIV^e siècles*, p. 114, note 142.

19. F. Vercauteren, « Note sur la survivance de la Hanse des XVII villes du XV^e au XVII^e siècle », p. 1078-1091.

20. H. Laurent, *Un grand commerce d'exportation au Moyen Âge. La draperie des Pays-Bas en France et dans les pays méditerranéens (XIII^e-XV^e siècle)*, p. 95 et 269-273.

21. E. Chapin, *Les villes des foires de Champagne des origines au début du XIV^e siècle*, p. 108 et 118-120.

Félix Bourquelot²², Elizabeth Chapin²³ et Henri Laurent²⁴ ont procédé à de premiers repérages. L'enquête est à poursuivre. Pour l'heure, on dénombre une petite centaine de halles ou maisons marchandes dans les villes de foires, dont une trentaine à Bar-sur-Aube, à Provins et à Troyes. Seule la maison de Toulouse, connue sous la dénomination de « grange aux dîmes », a survécu à Provins, mais des sous-sols dans cette ville et à Bar-sur-Aube attestent d'affections commerciales médiévales.

Des villes du Midi français – Marseille, Montauban, Montpellier (présente dans les quatre villes de foires), Orange et Toulouse – disposent de telles infrastructures. C'est le cas, pour le nord de l'Espagne, de Barcelone, Lérida et Valence. Les Provençaux ont une halle à Lagny et les Espagnols à Provins (Fig. 2). Des Italiens d'Asti, Bologne, Florence, Gênes, Lucques, Plaisance, Rome, Sienne et Venise occupent pareillement une ou plusieurs halles ou maisons marchandes. On devrait y ajouter les Lombards (mais cette désignation pose problème, on y reviendra) et les Toscans (Fig. 3). Et, dans l'état actuel des investigations, on dénombre une trentaine de villes du Nord et du Centre de la France ou des Pays-Bas détentrices d'un tel immeuble dans une ou plusieurs villes champenoises, qu'elles en soient propriétaires ou locataires (Fig. 4). Sans parler des Allemands, notamment du Sud, tels les marchands de Constance implantés tout à la fois à Bar, Lagny, Provins et Troyes²⁵.

Une autre facette des réseaux internes au monde des affaires est l'existence de bonne heure, entre les foires de Champagne et les compagnies de commerce italiennes y trafiquant, d'un échange incessant de nouvelles. Le fait est attesté dès 1260. L'*Arte di Calimala*, puissante corporation de fabricants et marchands de drap de laine à Florence dès le début du XIII^e siècle, est en relation constante avec les foires. Vers 1250-1350, l'*Arte* fait partir régulièrement un courrier de Florence vers la Champagne et de la Champagne vers Florence. Le service des *cursores* est toutefois réservé aux membres de l'*Arte*. Seules peuvent être transmises par ce moyen les lettres adressées à ses membres ou expédiées par ceux-ci²⁶.

Les connexions avec d'autres réseaux

Il convient encore d'évoquer les connexions du réseau champenois des foires avec deux autres réseaux : celui du crédit d'abord, le réseau routier ensuite.

Le réseau du crédit²⁷

On sait que la communauté juive champenoise est particulièrement ancienne et fournie, même si le chiffre de 30 000 personnes, naguère avancé, ne s'avère pas crédible²⁸. Il existe une forte présomption d'une présence juive à Provins dès le XI^e siècle²⁹. Troyes abrite

22. F. Bourquelot, *Études sur les foires de Champagne, sur la nature, l'étendue et les règles du commerce qui s'y faisait aux XII^e, XIII^e et XIV^e siècles*, notamment t. II, p. 8-10, 13-19, 24 et 28-29.

23. E. Chapin, *Les villes des foires de Champagne des origines au début du XIV^e siècle*, p. 108-118.

24. H. Laurent *Un grand commerce d'exportation au Moyen Âge. La draperie des Pays-Bas en France et dans les pays méditerranéens (XIII^e-XV^e siècle)*, p. 100-101. Voir aussi J.-M. Yante, « Pays-Bas et foires de Champagne (XII^e-XIV^e siècles). L'état du dossier », p. 27, carte 2.

25. H. Ammann, « Untersuchungen zur Geschichte der Deutschen im mittelalterlichen Frankreich. I. Deutschland und die Messen der Champagne », p. 313-314 ; J.-M. Yante, « Présence allemande aux foires de Champagne (XIII^e-XIV^e siècles) », p. 32-35.

26. A. Schaub, « Der Kurierdienst zwischen Italien und den Messen von Champagne », p. 542-550 et 571-581 ; P. Huvelin, « Quelques données nouvelles sur les foires de Champagne », p. 377-380.

27. À propos du crédit aux foires : A. Schönfelder, *Handelsmessen und Kreditwirtschaft im Hochmittelalter*.

28. H. d'Arbois de Jubainville, avec la coll. de L. Pigeotte et A. Longnon, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, t. IV, 2e partie, p. 827-836 (concerne exclusivement le XIII^e siècle) ; G. Nahon, « Les communautés juives de la Champagne médiévale (XI^e-XII^e siècles) », p. 33-78.

29. Sur la présence juive dans la ville, voir notamment F. Bourquelot, *Études sur les foires de Champagne, sur la nature, l'étendue et les règles du commerce qui s'y faisait aux XII^e, XIII^e et XIV^e siècles*, t. I, p. 144-146 et 263-266 ; B. Blumenkranz, « Les Juifs à Provins au Moyen Âge », p. 15-19 ; B. Blumenkranz, « Encore les Juifs à Provins », p. 40.

pareillement une colonie dès cette époque. À la fin du XII^e siècle et au début du XIII^e, le riche banquier Vaalin réside dans la cité. En 1288, le fanatisme populaire condamne au bûcher treize juifs locaux sous l'accusation de « crime rituel »³⁰. Et une rue des Juifs est fréquemment mentionnée à Bar-sur-Aube au XIII^e siècle³¹. L'ampleur des transactions aux foires par les coreligionnaires échappe malheureusement aux investigations.

Les opérations des Lombards se hisseraient à un niveau nettement supérieur. Sous cette appellation, on désigne au XIII^e siècle tous les immigrés originaires de l'Italie septentrionale et, à une époque plus tardive, ceux de l'Italie centrale jusqu'à Rome. Des marchands d'Asti, de Gênes, de Plaisance... sont présents aux foires à la fin du XII^e siècle et mettent au point un système de transfert d'argent. Des distinctions s'imposent cependant entre les *mercatores*, agissant à l'échelle internationale, et les modestes *usurarii*, de même entre les compagnies, associations de marchands d'une même ville disposant souvent d'une large assise financière, armature du grand commerce, et les « singuliers » (travailleurs indépendants) incontestablement plus nombreux et exerçant les métiers les plus divers, comme tenanciers de tables de prêt. Toutefois, selon l'estimation de Robert-Henri Bautier, le nombre des Italiens présents aux foires n'a pas dû dépasser quelque 300 personnes³². En dépit d'un relevé récent³³, le rôle des Lombards, actifs dans les quatre villes, reste difficile à cerner car le départ est délicat, sinon impossible entre les sociétés et/ou commerçants impliqués dans des opérations d'achats et de ventes et les praticiens du crédit et du change.

Le réseau routier

On a abandonné aujourd'hui l'idée d'un Moyen Âge qui « a construit peu de routes, (...) a vécu tout entier et a cheminé pendant des siècles sur les débris de la voirie romaine »³⁴. Force est à présent de constater que les voituriers tantôt restent fidèles à de grands axes de facture romaine, voire antérieure, tantôt hissent au rang de voies majeures des *diverticula* et autres liaisons secondaires, tantôt encore empruntent des tronçons de création incontestablement médiévale. Il faut aussi mettre en garde contre les datations romaines, imprudemment avancées, d'aménagements routiers peut-être réalisés au Moyen Âge, voire à l'aube des Temps modernes.

L'importance du réseau routier pour expliquer le choix des villes des foires de Champagne, affirmée par Elizabeth Chapin³⁵, a été remise en question par Robert-Henri Bautier, qui se demande « si, au lieu d'être à l'origine des foires, le système routier ne s'est pas formé au Moyen Âge en fonction d'elles et pour les servir »³⁶.

La reconstitution de ce réseau aux XII^e-XIV^e siècles, en liaison avec les ouvrages d'art et les péages qui le jalonnent, nécessite le repérage et la mise en œuvre de sources fort dispersées³⁷. Le recueil d'itinéraires connu sous le nom d'*Itinéraire de Bruges* résulte de la compilation d'itinéraires reliant Bruges à diverses parties du monde connu de l'époque. Si la réalisation de ce manuscrit, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Université de

30. Importante littérature dont H. d'Arbois de Jubainville, avec la coll. de L. Pigeotte et A. Longnon, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, t. IV, p. 828-833 ; S. Abramovitsch, « Influence exercée par les Juifs dans le domaine intellectuel et économique à Troyes et en Champagne au XII^e et au XIII^e siècles », p. 3-10 ; S. Abramovitsch, « L'Autodafé de Troyes. Un fait historique sur le XIII^e siècle (24 avril 1288) », p. 3-8.

31. H. d'Arbois de Jubainville, avec la coll. de L. Pigeotte, *Histoire de Bar-sur-Aube sous les comtes de Champagne, 1077-1284*, p. 109-110.

32. R.-H. Bautier, « Le marchand lombard en France aux XIII^e et XIV^e siècles », p. 63-80 ; P. Racine, « Les Lombards et le commerce de l'argent au Moyen Âge ».

33. W. Reichert, *Lombarden in der Germania-Romania. Atlas und Dokumentation*, 2e partie, p. 100-101 et 396-397 ; 3e partie, p. 609-611 et 751-753.

34. F. Imberdis, « Les routes médiévales : mythes et réalités historiques », p. 411 (reprise des mots de l'abbé Cochet, 1857).

35. É. Chapin, *Les villes des foires de Champagne des origines au début du XIV^e siècle*, p. 10-13 et 233-236.

36. R.-H. Bautier, « Les foires de Champagne. Recherches sur une évolution historique », p. 103-104.

37. J.-M. Yante, « Les comtes de Champagne, les foires et les routes (XII^e-XIV^e siècles) », p. 32-35.

Gand³⁸, date incontestablement de la fin du xv^e siècle, la compilation serait plus ancienne, probablement du xiv^e siècle³⁹. Douze itinéraires transitent par la Champagne ou ses marges. Procédant de préoccupations fort diverses, ceux-ci ne constituent pour l'heure que des matériaux bruts pour la restitution du réseau routier champenois⁴⁰. Faut-il rappeler que la route médiévale est un être vivant, qu'elle se révèle zone et non ligne, que plusieurs possibilités s'offrent généralement au voyageur, au marchand ou au voiturier traversant une région ou se rendant en un lieu déterminé. Comme l'écrivait Marc Bloch :

« La circulation, en un mot, ne se canalisait pas selon quelques grandes artères ; elle se répandait, capricieusement, en une multitude de petits vaisseaux. »⁴¹

Protection accordée à un individu ou à un groupe de personnes traversant une région ou se rendant en un lieu déterminé, le conduit ou sauf-conduit, notion remontant à l'Antiquité, contribue au développement de la circulation et des échanges. Avec le renouveau économique des xi^e-xiii^e siècles, l'institution se développe et se généralise. Alors que la protection est généralement limitée au territoire du concédant, Thibaud II de Champagne s'efforce d'étendre celle-ci bien au-delà des frontières de sa principauté. Un pas décisif est franchi quand, en décembre 1199, Philippe Auguste place sous conduit royal les marchands, italiens et autres, gagnant les foires de Champagne⁴².

Dans la principauté, le conduit comtal serait gratuit⁴³, mais n'exempte pas des péages. Ailleurs aussi, pour en bénéficier, le marchand doit normalement acquitter les fiscalités traditionnelles. Ainsi, en 1283, Rodolphe de Habsbourg garantit-il aux marchands italiens fréquentant les foires de Champagne, de Flandre et autres foires françaises, le libre passage à travers les terres impériales, moyennant le paiement des tonlieux⁴⁴. À certains endroits, un prélèvement spécifique est instauré pour le conduit. Il arrive même, ainsi dans le comté de Namur en 1265, qu'un droit spécial soit exigé pour la protection des marchands, de Liège en l'occurrence, se rendant aux foires de Champagne⁴⁵.

La sûreté des routes n'est pas pour autant garantie en tous temps et en tous lieux. Les actes de la pratique, pour l'heure en nombre non réellement significatif, datent pour l'essentiel d'une époque où ces assises du commerce international sont sur leur déclin.

La réouverture du vaste et fascinant dossier des foires de Champagne, dont seuls quelques aspects ont été présentement évoqués, s'impose à l'évidence. C'est la tâche que s'assigne, sous la présidence de Patrick Demouy, le CRECIM (Centre de recherches et d'études sur le commerce international médiéval) récemment créé à Troyes et hébergé aux Archives départementales de l'Aube.

38. E. Th. Hamy (éd.), *Le Livre de la description des pays de Gille le Bouvier, dit Berry, premier roi d'armes de Charles VII, roi de France*, appendice IV, p. 157-216.

39. R.-H. Bautier, « Recherches sur les routes de l'Europe médiévale. I. De Paris et des Foires de Champagne à la Méditerranée par le Massif Central », p. 118, note 5.

40. J.-M. Yante, « Florilège d'itinéraires routiers champenois (xii^e-xiv^e siècles) », p. 15-17.

41. M. Bloch, *La société féodale*, t. I : *La formation des liens de dépendance*, p. 104.

42. J. Monicat et J. Boussard (éd.), *Recueil des actes de Philippe Auguste, roi de France*, t. III, p. 192, n° 1107.

43. F. Bourquelot, *Études sur les foires de Champagne, sur la nature, l'étendue et les règles du commerce qui s'y faisait aux xii^e, xiii^e et xiv^e siècles*, t. I, p. 325 et note 2.

44. J. Schwalm (éd.), *Constitutiones et acta publica imperatorum et regum*, t. III, p. 334-335, n° 351.

45. D. Brouwers (éd.), *L'administration et les finances du comté de Namur du xiii^e au xv^e siècle. Sources. I. Cens et rentes du comté de Namur au xiii^e siècle*, t. I, p. 22-23.

Résumé

À la lumière de travaux plus ou moins anciens et de contributions historiographiques récentes, l'émergence et la structuration du cycle des foires de Champagne, en place avant 1200, sont rapprochées de semblables réalisations attestées en Flandre, en Angleterre, dans les régions occidentales de l'Empire, dans diverses provinces françaises et dans le royaume de Sicile. L'évocation du réseau champenois, d'initiative comtale, est menée conjointement avec celle des réseaux internes au milieu marchand, du réseau du crédit et, *last but not least*, du réseau routier, élément capital pour le rayonnement d'assises majeures du commerce international jusqu'au début voire au milieu du XIV^e siècle. La contribution se veut un provisoire état de la question et s'inscrit dans le cadre du projet de recherche initié par le CRECIM (Centre de recherches et d'études sur le commerce international médiéval) récemment créé à Troyes.

Bibliographie

ABRAMOVITSCH Samuel, « Influence exercée par les Juifs dans le domaine intellectuel et économique à Troyes et en Champagne au XII^e et au XIII^e siècles », *La Vie en Champagne*, 14^e année, n^o 142, février 1966, p. 3-10.

ABRAMOVITSCH Samuel, « L'Autodafé de Troyes. Un fait historique sur le XIII^e siècle (24 avril 1288) », *La Vie en Champagne*, 14^e année, n^o 143, mars 1966, p. 3-8.

AMMANN Hektor, « Untersuchungen zur Geschichte der Deutschen im mittelalterlichen Frankreich. I. Deutschland und die Messen der Champagne », *Deutsches Archiv für Landes- und Volksforschung*, vol. III, 1939, p. 306-333.

ARBOIS de Jubainville Henri d', avec la coll. de PIGEOTTE Léon, *Histoire de Bar-sur-Aube sous les comtes de Champagne, 1077-1284*, Paris, Troyes et Bar-sur-Aube, 1859.

ARBOIS de Jubainville Henri d', avec la coll. de PIGEOTTE Léon et LONGNON Auguste, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, Paris, A. Durand, 1859-1869, 8 vol.

BAUTIER Robert-Henri, « Les foires de Champagne. Recherches sur une évolution historique », dans *Recueils de la Société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions*, vol. V : *La foire*, Bruxelles, Éd. de la Librairie encyclopédique, 1953, p. 97-147.

BAUTIER Robert-Henri, « Recherches sur les routes de l'Europe médiévale. I. De Paris et des Foires de Champagne à la Méditerranée par le Massif Central », *Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1610) du Comité des travaux historiques et scientifiques. Année 1960*, vol. I, 1961, p. 99-143.

BAUTIER Robert-Henri, « Le marchand lombard en France aux XIII^e et XIV^e siècles », dans *Le marchand au Moyen Âge. XIX^e Congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public (Reims, juin 1988)*, s.l., S.H.M.E.S. et Cid éditions, 1989, p. 63-80.

BLOCH Marc, *La société féodale*, t. I : *La formation des liens de dépendance*, Paris, Albin Michel (L'Évolution de l'Humanité, 34), rééd. 1973.

BLUMENKRANZ Bernhard, « Les Juifs à Provins au Moyen Âge », *Archives juives*, 7^e année, n^o 2, 1970-1971, p. 15-19.

BLUMENKRANZ Bernhard, « Encore les Juifs à Provins », *Archives juives*, 7^e année, n° 3, 1970-1971, p. 40.

BOURQUELOT Félix, *Histoire de Provins*, Paris, 1839-1840, 2 vol.

BOURQUELOT Félix, *Études sur les foires de Champagne, sur la nature, l'étendue et les règles du commerce qui s'y faisait aux XII^e, XIII^e et XIV^e siècles*, Paris, Imprimerie impériale (Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut impérial de France, 2^e sér., Antiquités de la France, 5), 1865-1866, 2 vol.

BRAUDEL Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle*, t. II : *Les jeux de l'échange*, Paris, Armand Colin, 1979.

BROUWERS Dieudonné (éd.), *L'administration et les finances du comté de Namur du XIII^e au XV^e siècle. Sources. I. Cens et rentes du comté de Namur au XIII^e siècle*, t. I, Namur, Wesmael-Charlier, 1910.

BUR Michel, « Remarques sur les plus anciens documents concernant les foires de Champagne », *Cahiers de l'Association interuniversitaire de l'Est*, vol. 16 : *Les villes*, 1972, p. 45-62.

BUR Michel, *La formation du comté de Champagne (v.950 – v.1150)*, Nancy, Université de Nancy II (Annales de l'Est. Mémoires, 54), 1977.

BUR Michel, « Note sur quelques petites foires de Champagne », dans *Studi in memoria di Federico Melis*, Naples, Giannini, 1978, p. 255-267.

BUR Michel, « Les 'autres' foires de Champagne », dans ESCHER Monika, HAVERKAMP Alfred et HIRSCHMANN Frank-G. (dir.), *Städtelandschaft – Städtenetz – zentralörtliches Gefüge. Ansätze und Befunde zur Geschichte der Städte im hohen und späten Mittelalter*, Mayence, Philipp von Zabern (Trierer Historische Forschungen, 43), 2000, p. 349-365.

BUR Michel, *La Champagne médiévale. Recueil d'articles*, Langres, Dominique Guéniot, 2005.

CAROLUS-BARRÉ Louis, « Les XVII villes. Une hanse vouée au grand commerce », *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus des séances de l'année 1965*, Paris, 1966, p. 20-30.

CHAPIN Elizabeth, *Les villes des foires de Champagne des origines au début du XIV^e siècle*, Paris, Honoré Champion (Bibliothèque de l'École des Hautes Études. Sciences historiques et philologiques, 268), 1937.

COMBES Jean, « Les foires en Languedoc au Moyen Âge », *Annales. Économies. Sociétés. Civilisations*, vol. XIII, 1958, p. 231-259.

DESPORTES Pierre, *Reims et les Rémois aux XIII^e et XIV^e siècles*, Paris, Picard, 1979.

HAMY Ernest Théodore (éd.), *Le Livre de la description des pays de Gille le Bouvier, dit Berry, premier roi d'armes de Charles VII, roi de France*, Paris, Leroux (Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie depuis le XII^e jusqu'à la fin du XVI^e siècle, 22), 1908.

HUVELIN Paul, « Quelques données nouvelles sur les foires de Champagne », *Annales de droit commercial et industriel français, étranger et international*, vol. XII, 1898, p. 376-392.

IMBERDIS Franck, « Les routes médiévales : mythes et réalités historiques », *Annales d'histoire sociale*, vol. I, 1939, p. 411-416.

IRSIGLER Franz, « Jahrmärkte und Messesysteme im westlichen Reichsgebiet bis ca. 1250 » dans JOHANEK Peter et STOOB Heinz (dir.), *Europäische Messen und Märktesysteme in Mittelalter und Neuzeit*, Cologne, Weimar et Vienne, Böhlau Verlag (Städte Forschung. Reihe A : Darstellungen, 39), 1996, p. 1-33.

IRSIGLER Franz et REICHERT Winfried, « Les foires de Champagne », dans IRSIGLER Franz et PAULY Michel (dir.), *Messen, Jahrmärkte und Stadtentwicklung in Europa. Foires, marchés annuels et développement urbain en Europe*, Trèves, Porta Alba Verlag (Beiträge zur Landes- und Kulturgeschichte, 5 ; Publications du CLUDEM, 17), 2007, p. 89-105.

LAURENT Henri, « Un comptoir de vente international au Moyen Âge. Nouvelles recherches sur la Hanse des XVII Villes », *Le Moyen Âge*, vol. XLV, 1935, p. 81-94.

LAURENT Henri, *Un grand commerce d'exportation au Moyen Âge. La draperie des Pays-Bas en France et dans les pays méditerranéens (XIII^e – XV^e siècle)*, Paris, Droz, 1935 (rééd. Brionne, Gérard Montfort, 1978).

LAURENT Henri, « La Hanse des XVII villes, hanse flamande de France », *Revue historique de droit français et étranger*, 4^e sér., vol. XIV, 1935, p. 409-412.

MASCHKE Erich, « Die Wirtschaftspolitik Kaiser Friedrichs II. im Königreich Sizilien », dans MASCHKE Erich, *Städte und Menschen. Beiträge zur Geschichte der Stadt, der Wirtschaft und Gesellschaft 1959-1977*, Wiesbaden (Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte. Beiheft 68), 1980, p. 1-40.

MONICAT Jacques et BOUSSARD Jacques (éd.), *Recueil des actes de Philippe Auguste, roi de France*, Paris, Imprimerie nationale (Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France), t. III, 1966.

MUSSET Lucien, « Foires et marchés en Normandie à l'époque ducale », *Annales de Normandie*, vol. XXVI, 1976, p. 3-23.

NAHON Gérard, « Les communautés juives de la Champagne médiévale (XI^e- XII^e siècles) », dans *Rachi*, Paris, Service technique pour l'éducation, 1974, p. 33-78.

PIRENNE Henri, « La hanse flamande de Londres », *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques et de la Classe des Beaux-Arts*, 1899, p. 65-108.

RACINE Pierre, « Les Lombards et le commerce de l'argent au Moyen Âge », http://www.clio.fr//BIBLIOTHEQUE/les_lombards_et_le_commerce_de_l_argent_au_moyen_Age.asp (article de 2002, consulté le 11 juin 2015).

REICHERT Winfried, *Lombarden in der Germania-Romania. Atlas und Dokumentation*, Trèves, Porta Alba Verlag (Beiträge zur Landes- und Kulturgeschichte, 2), 2003, 3 vol.

SCHAUBE Adolf, « Der Kurierdienst zwischen Italien und den Messen von Champagne », *Archiv für Post und Telegraph*, vol. XXIV, 1896, p. 542-550 et 571-581.

SCHÖNFELDER Alexander, *Handelsmessen und Kreditwirtschaft im Hochmittelalter. Die Champagnemessen*, Sarrebruck (Schriften zur Wirtschaftsgeographie und Wirtschaftsgeschichte, 1), 1988.

SCHWALM Jakob (éd.), *Constitutiones et acta publica imperatorum et regum*, Hanovre (Monumenta Germaniae historica. Leges), t. III, 1904-1906.

VAN WERVEKE Hans, *De economische politiek van Filips van de Elzas (1157-68 tot 1191)*, Bruxelles, Palais des Académies (Mededelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren, 14/3), 1952.

VERCAUTEREN Fernand, « Note sur la survivance de la Hanse des XVII villes du XV^e au XVII^e siècle », *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. XXVIII, 1950, p. 1078-1091.

VERHULST Adriaan, « Initiative comtale et développement économique en Flandre au XII^e siècle : le rôle de Thierry et de Philippe d'Alsace (1128-1191) », dans *Miscellanea mediaevalia in memoriam Jan Frederik Niermeyer*, Groningen, J.-B. Wolters, 1967, p. 227-240.

WEDEMAYER Moore Ellen *The fairs of Medieval England. An introductory study*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies (Studies and Texts, 72), 1985.

YAMADA Masahiko, « Le mouvement des foires en Flandre avant 1200 », dans DUVOSQUEL Jean-Marie et DIERKENS Alain (dir.), *Villes et campagnes au Moyen Âge. Mélanges Georges Despy*, Liège, Éditions du Perron, 1991, p. 773-789.

YANTE Jean-Marie, « Pays-Bas et foires de Champagne (XII^e – XIV^e siècles). L'état du dossier », dans FILLIEUX Véronique, HONNORÉ Laurent et SERVAIS Paul (dir.), *Angles d'approches. Histoire économique et sociale de l'espace wallon et de ses marges (XV^e-XX^e siècles)*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant (Dossiers d'histoire économique et sociale, 1), 2003, p. 21-42.

YANTE Jean-Marie, « Le contentieux économique et financier aux foires de Champagne (XIII^e-XIV^e siècles) », dans GARNOT Benoît (dir.), *Justice et argent. Les crimes et les peines pécuniaires du XIII^e au XXI^e siècle*, Dijon, EUD (Sociétés), 2005, p. 15-27.

YANTE Jean-Marie, « Florilège d'itinéraires routiers champenois (XII^e-XIV^e siècles) », dans *En passant par la Champagne. Pèlerins & marchands. Moyen Âge & Renaissance*, Saint-Julien-les-Villas, Maison du Patrimoine de l'Agglomération troyenne, 2007, p. 15-17.

YANTE Jean-Marie, « Les comtes de Champagne, les foires et les routes (XII^e-XIV^e siècles) », dans *En passant par la Champagne. Pèlerins & marchands. Moyen Âge & Renaissance*, Saint-Julien-les-Villas, Maison du Patrimoine de l'Agglomération troyenne, 2007, p. 32-35.

YANTE Jean-Marie, « Présence allemande aux foires de Champagne (XIII^e-XIV^e siècles) », *La Vie en Champagne*, nouv. sér., n° 53, 2008, p. 32-35.

Illustrations

Figure 1 : Les membres de la Hanse des XVII villes (XIII^e-XIV^e siècles).

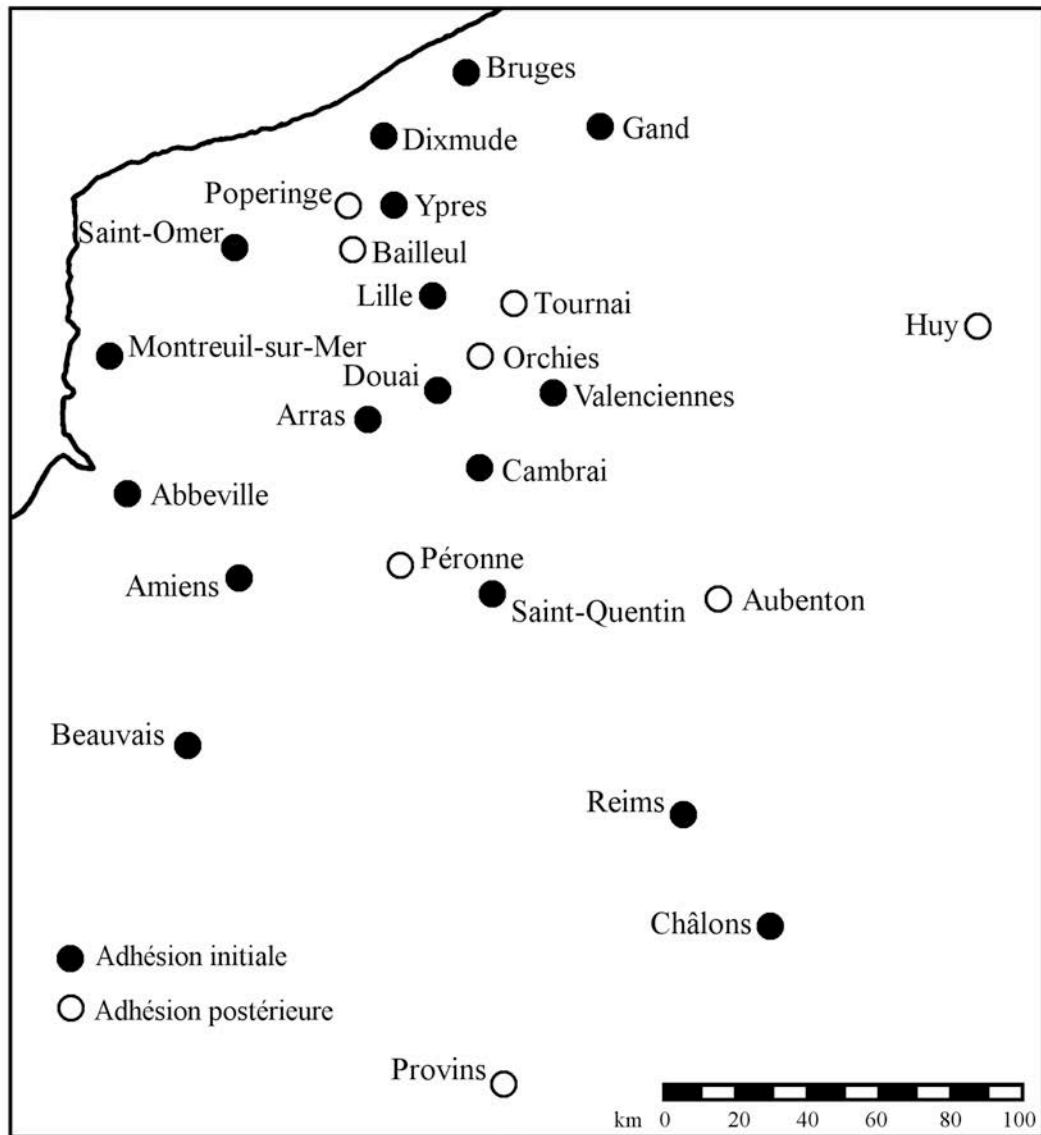


Figure 2 : Halles et maisons marchandes du Midi français et l'Espagne septentrionale dans les villes des foires de Champagne (XIII^e-XIV^e siècles)

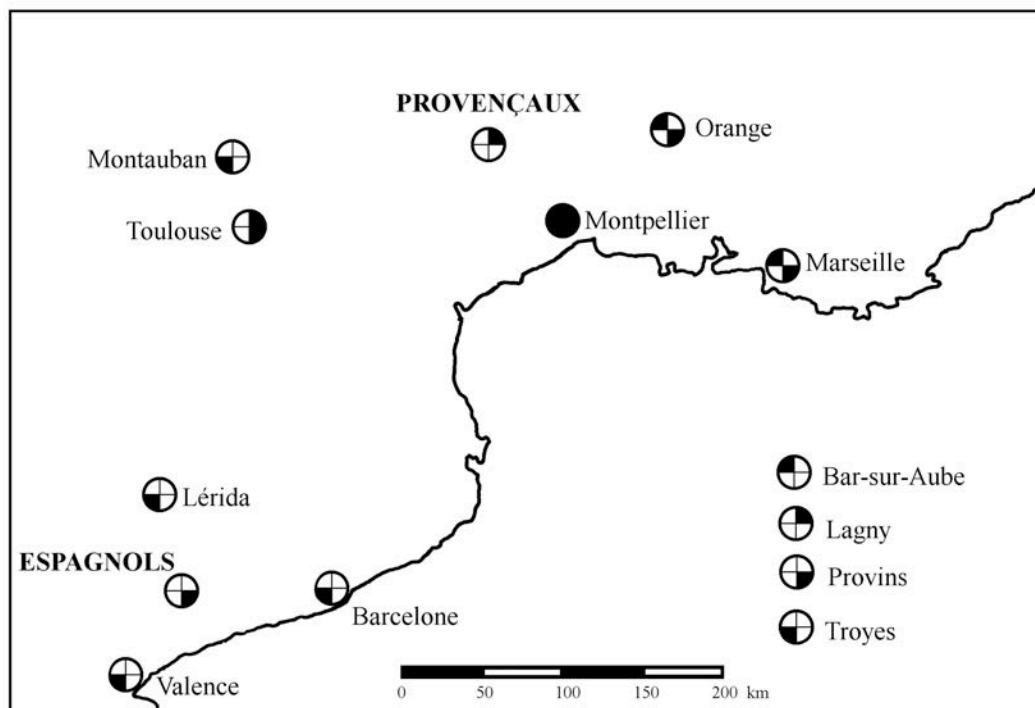


Figure 3 : Halles et maisons marchandes italiennes dans les villes des foires de Champagne (XIII^e-XIV^e siècles).

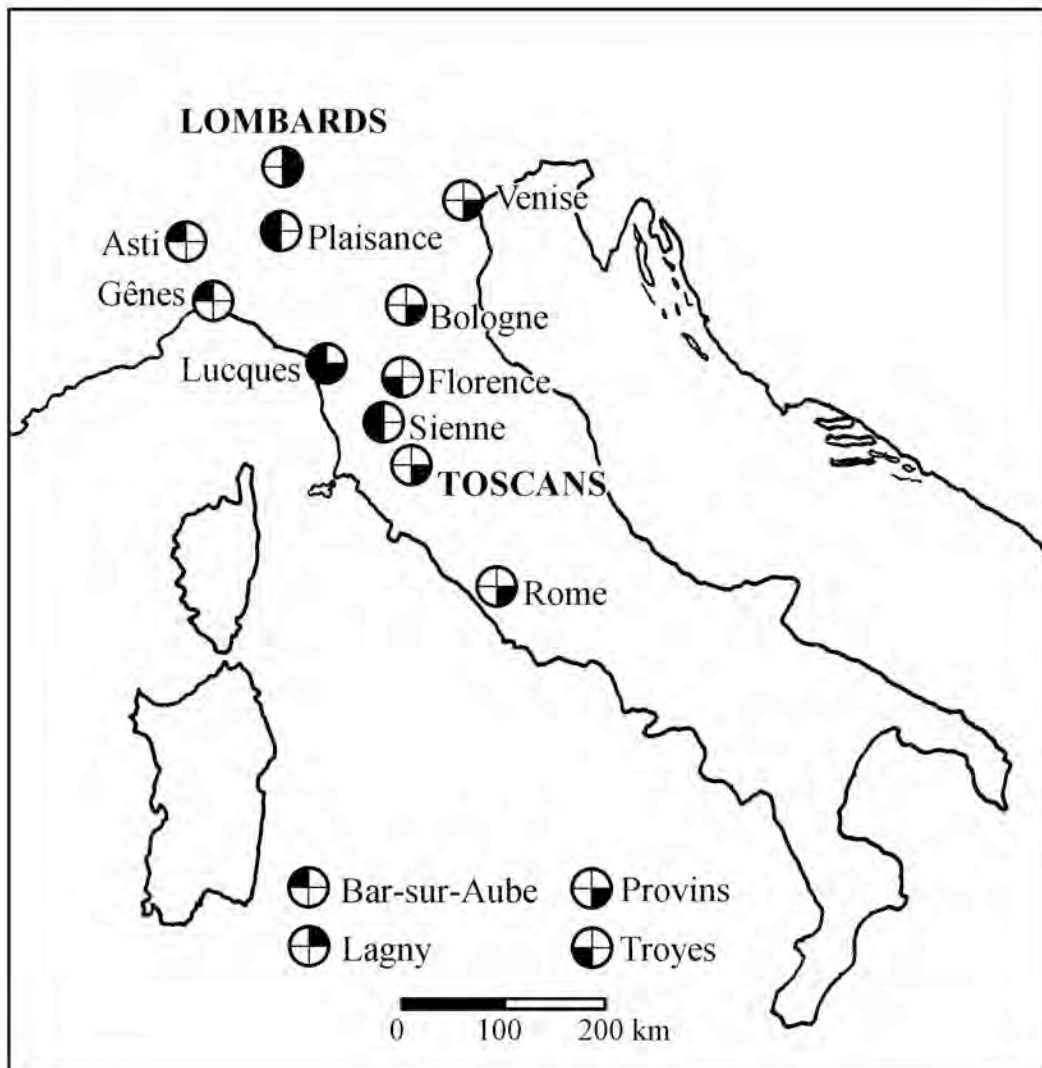


Figure 4 : Villes de la France septentrionale et centrale et des Pays-Bas disposant d'une ou de plusieurs halle(s) dans les villes des foires de Champagne (XIII^e-XIV^e siècles).

